

Eaux souterraines

Quand l'histoire se répète

L'Abitibi-Témiscamingue est-elle en train de répéter, avec ses eaux souterraines, l'erreur qu'elle a commise avec sa forêt et ses mines? La vente récente des actifs d'Eaux Vives Harricana à des intérêts majoritairement américains nous amène à nous demander si la région ne retombe pas dans de vieilles ornières dont les conséquences ne nous sont que trop familières: l'absence de contrôle sur notre développement et l'exode massif des profits. Un dossier et une prise de position de Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue.

En septembre 2002, une usine d'embouteillage d'eau de 14 000 pieds carrés à la fine pointe de la technologie s'installe en pleine forêt de conifères quelques kilomètres à l'ouest de Saint-Mathieu d'Harricana. Cette décision de la compagnie Eaux Vives Harricana (EVH) d'implanter là l'usine Esker au coût de 60 millions de dollars n'a pas été prise à la légère. L'usine est construite sur l'esker¹ Saint-Mathieu-Berry qui débute à 8 km au nord ouest de La Motte et s'étire sur 150 km vers le nord. En 2001, l'eau de la ville d'Amos, puisée à même cet esker, fut proclamée la meilleure de toutes les eaux des 61 municipalités en compétition dans le cadre d'un concours international de dégustation à Berkeley Springs aux Etats-Unis. L'usine Esker est donc littéralement assise sur une gigantesque réserve d'une eau souterraine d'une qualité exceptionnelle qui ne demande qu'à être mise en bouteille sans le moindre traitement pour être ensuite offerte à des consommateurs assoiffés dont la demande croît de façon constante depuis des années².

Avant EVH, trois entreprises régionales soucieuses de mettre en valeur la ressource hydrique de l'esker s'y sont cassé les dents : l'usine d'embouteillage Les sources Périgny, la pisciculture Truites Saint-Mathieu et la brasserie Belgh Brasse se sont, en effet, toutes trois trouvées en butte à des difficultés de mise en marché et de distribution qui se sont soldées par leur fermeture, définitive dans le cas des deux premières. EVH, dont l'actionnaire majoritaire est Parmalat Canada, ne devrait pas être confrontée aux mêmes difficultés puisqu'elle bénéficie, non seulement du soutien financier du géant mondial de l'alimentation, mais aussi de son vaste réseau de distribution. Outre Parmalat, qui la contrôle à 60 %, un groupe de 35 investisseurs québécois détiennent 40 % des ac-

tions de la compagnie. Le gouvernement du Québec participe au projet au moyen d'un prêt sans intérêt d'Investissement Québec de 3 millions de dollars.



EVWB

Pour la petite municipalité de 700 âmes de Saint-Mathieu d'Harricana, située à 10 kilomètres d'Amos, les retombés locales sont énormes : 130 000 dollars en taxes, des emplois et une notoriété imprévue. Décidément, l'avenir sourit au «village de l'or bleu» qui, quelques mois plus tôt, traversait l'une des pires crises de son histoire quand la quasi-totalité de ses élus démissionnaient dans le sillage d'une controverse provoquée, justement, par l'arrivée de l'usine. Pour le maire Gaétan Chénier, «l'usine Esker c'est l'usine idéale car elle n'occasionne ni pollution, ni bruit».

Désenchantement

En mars 2004, moins de deux ans après son ouverture, l'usine Esker interrompt brusquement ses opérations quand, confronté à des déficits d'opération à répétition, l'actionnaire principal d'EVH, Parmalat Canada, cesse de lui avancer des fonds.

Au moment où les opérations sont suspendues, EVH doit près de 100 millions de dollars, soit 87 millions à Parmalat Canada et 11 millions à différents fournisseurs, dont un demi million à des fournisseurs de l'Abitibi-Témiscamingue. Le plan d'arrangement avec les créanciers prévoit que ceux-ci recevront 14 cents sur un dollar. C'est dire, s'ils l'acceptent, que les créanciers régionaux perdront plus de 400 000 \$ dans cette déconfiture de EVH. De même, Investissement Québec y laissera plus de deux millions et demi.

La municipalité de Saint-Mathieu d'Harricana, quant à elle, se voit contrainte de se serrer la ceinture et de reporter à une année subséquente les projets de voirie et de développement qu'elle prévoyait réaliser à la faveur d'un gonflement majeur de ses revenus de taxation. «Ça été l'enfer!», se souvient le maire Chénier.

(suite en page 2)

¹ Un esker est un important dépôt de sable et de gravier formé dans le lit et à la sortie des rivières sous-glaciaires.

² Voir un livre récent de Tony Clark, un spécialiste de la question de l'embouteillage de l'eau: *Inside the bottle: an Exposé of the Bottled Water Industry*, publié par l'Institut Polaris.

En quête d'une relève

Le 15 septembre 2005, Eaux Vives Water Bottling Corporation (EVWB) se porte acquéreur des actifs de l'usine Esker pour la somme de 18 millions de dollars. Le principal actionnaire d'EVWB est MSDW Bondbook Ventures une filiale du géant financier américain Morgan Stanley. Un groupe d'actionnaires québécois détient un intérêt minoritaire. Pour les autorités municipales de Saint-Mathieu d'Harricana la nouvelle est d'autant plus heureuse que EVWB s'engage à approvisionner sa population, au prix coûtant, en eau embouteillée car, comble de l'ironie, le village, qui n'est pas érigé sur l'esker, est affligé d'une eau contaminée par la présence d'hydrocarbures et d'arsenic. Selon le vice-président de la compagnie, et ex-vice-président aux ventes de EVH, Ghislain Gauthier, l'objectif de l'entreprise est de reprendre les opérations dès que le volume de commandes le justifiera. À la fin de janvier 2006, le contrat n'est toujours pas signé avec les deux entreprises chinoises ayant manifesté, quelques mois auparavant, leur intention d'acheter un premier stock de 10 millions de bouteilles d'eau Esker. Selon Ghislain Gauthier, à la reprise des opérations, entre 35 et 130 emplois seront créés selon que l'usine fonctionnera sur un seul quart de travail ou à plein régime.

L'eau, un sujet brûlant d'actualité

Longtemps ignorée, la ressource hydrique est, depuis quelques années, l'objet d'un intérêt qui ne se dément pas, aussi bien de la part des autorités gouvernementales que des élus locaux ou des chercheurs.

Le projet ACCORD

Le projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) est une entente entre les régions, le gouvernement du Québec et la Société générale de financement. En vertu de cette entente, les parties conviennent de développer un créneau particulier qui aidera chacune des régions à occuper une niche significative dans l'économie mondiale. En Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre d'ACCORD, la ressource hydrique constitue un créneau en évaluation et fera l'objet d'études particulières pour en faire éventuellement un créneau d'excellence.

Les élus locaux

Au cours de la campagne électorale de l'automne 2005, les trois candidats à la mairie d'Amos font de l'esker Saint-Mathieu-Berry un enjeu électoral. Tous s'entendent pour affirmer

qu'il faut le protéger, notamment des dépôts en tranchés et des gravières qui menacent son intégrité. Tous soutiennent qu'«il ne faut pas répéter avec l'eau l'erreur que nous avons commise avec les forêts et les mines».

L'université régionale

Le premier novembre 2005, plus de 125 personnes participent à Amos au deuxième colloque sur l'eau souterraine organisé par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique et la Commission géologique du Canada. But de ce colloque? Faire le point sur le programme de recherche initié par ces mêmes partenaires deux années plus tôt. Ce programme entend évaluer le potentiel en eau souterraine de la région et fournir les outils nécessaires à la formulation de recommandations pouvant assurer la protection et la pérennité de la ressource. Principale conclusion de ce colloque : l'usage qu'en font présentement la ville d'Amos et, bientôt, EVWB lorsque l'usine de Saint-Mathieu reprendra ses opérations de captage, ne menace pas l'esker Saint-Mathieu-Berry de surexploitation.



Gaétan Chénier, maire de Saint-Mathieu d'Harricana

Ghislaine Paquet

La Société de l'or bleu

Corporation à but non lucratif vouée à la protection et à la mise en valeur de la ressource hydrique souterraine, la Société de l'or bleu, dont le conseil d'administration réunit des représentants de la ville d'Amos, de la MRC, du CLD, de la SADC, de l'UQAT, etc. a commandé une étude portant sur les possibilités de deuxième et troisième transformation de l'eau souterraine³. À la lecture de leur conclusion, on sent que les auteurs de cette étude ont quelque peu déchanté et que les perspectives de deuxième et troisième transformation ne sont pas aussi reluisantes qu'ils l'anticipaient au départ. Ils formulent néanmoins un commentaire positif : «En définitive, nous pensons que tout est possible. Mais il faudra améliorer nos connaissances, se doter d'un plan d'action et y consacrer le temps et les ressources nécessaires». De tous les secteurs étudiés, le secteur agroalimentaire est celui qui offre, selon eux, le plus grand potentiel de développement de la ressource hydrique : bière, breuvages énergétiques, produits biologiques, etc.

Les auteurs de l'étude terminent leur rapport en soulevant une inquiétude : «Nous ne pouvons nous empêcher de faire un parallèle entre l'eau et la forêt. Deux ressources naturelles. Une en émergence maintenant, l'eau. Et une qui l'était au début du siècle. Or, le secteur forestier est de plus en plus envahi et contrôlé par des compagnies américaines et les décisions stratégiques se prennent à Québec et ailleurs. Est-ce le même avenir qui attend le secteur hydrique?»

(suite en page 4)

³ Bordeleau, Réal et Claude Balleux, *Étude sur le potentiel de commercialisation de la ressource hydrique, Amos, le 15 avril 2004, 73 pages.*



Revue de la presse communautaire rurale

Mutation!

L'église de La Motte est transférée à la municipalité qui en fera un Centre communautaire dans lequel on envisage d'aménager deux salles : une pour présenter des spectacles, l'autre pour accueillir des minicongrès. (*Le journal de La Motte*, octobre 2005).

Inquiétude

«J'aime entendre la cloche sonner, les cris des enfants dans la cour ou dans le parc, mon petit-fils, Nathan, qui me dit : Bonjour, grand-maman. Ils sont si peu nombreux, cette année, les étudiants. Combien de temps notre école restera-t-elle ouverte à ce rythme là?» (Extrait du Mot de la rédactrice, signé Aline Dufresne, *Le Babillard québécois*, septembre 2005).

Exposition à Rapide-Danseur

Présentée dans l'église de Rapide-Danseur, l'exposition estivale du Centre d'art abitibien a reçu plus de 2000 visiteurs entre le 19 juin et le 31 août 2005. (*L'Odyssee de Rapide-Danseur*, octobre 2005).

E\$\$ence!

«Ce qui est choquant, c'est que nous, gens de la campagne, sommes, je pense, plus touchés que les gens de la ville. La majorité d'entre nous travaillons à Rouyn, à La Sarre, en Ontario ou ailleurs. Nous sommes obligés de prendre la voiture, ne serait-ce que pour faire nos commissions, aller chez le médecin, chez le dentiste, etc.» (Extrait d'un texte intitulé *E\$\$ence*, signé Jenny Bouchard, *L'Odyssee de Rapide-Danseur*, octobre 2005).

Journée de la culture

35 personnes se déplacent pour créer une œuvre ou pour observer des artistes au travail pendant la journée de la Culture à Rivière-Héva. (*La Croisette*, octobre 2005).

Ski de fond à Évain

Le reconstruction du chalet de ski de fond d'Évain devrait débiter sous peu, un projet évalué à 270,000 \$. (*Ensemble pour bâtir*, novembre 2005).

Pacte rural et agent de développement

Le conseil municipal de Témiscamingue demande à la MRC de Témiscamingue de lui accorder 12 000 \$ dans le cadre du Pacte rural pour l'aider à payer le salaire de son agent de développement (*Contact*, octobre 2005).

Entente entre Ottawa et Québec

252,000 \$, telle est la part des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence qui sera transférée à la municipalité de Latulipe au cours des cinq prochaines années. Utilisation prévue : l'amélioration des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie locale, (*Fleur locale*, octobre 2005).

Val Saint-Gilles : une petite grande famille

Quelques personnes s'affairent à la rédaction d'un livre sur l'histoire de Val Saint-Gilles, une municipalité de 200 personnes fondée en 1935. «Val Saint-Gilles, c'est plus qu'un petit village, c'est une grande famille où, malgré la tourmente et les petites chicanes, nous demeurons près les uns des autres et soucieux du bonheur de tous.» Extrait d'un texte de Denis Richard intitulé *La coopération au cœur de notre village*. (*Journal du village*, mai 2005).

Une étoile pour Estelle

L'étoile TVA est décernée à Estelle Gelot en reconnaissance de son travail bénévole au journal communautaire *L'Alliance de Preissac* depuis sa fondation, il y a quatorze ans. (*L'Alliance de Preissac*, novembre 2005).

Un musée fréquenté

Le Musée de Guérin a reçu 603 visiteurs de juin à septembre 2005, une hausse de 29,5 % par rapport à l'année précédente. (*Le Bavard*, novembre 2005).

Un record?

La municipalité de Champneuf souligne les 41 années de service de monsieur Émile Bourassa au sein du conseil municipal. (*La Voie du Secteur des Coteaux*, décembre 2005, janvier 2006).

Renaissance du comité d'entraide mortuaire

Le comité d'entraide mortuaire de Sainte-Germaine-Boulé, fondé en 1968 dans le but de venir en aide aux familles endeuillées, est à se reformer. (*Info 2005*, novembre 2005).

Une piste cyclable à Roquemaure

La municipalité de Roquemaure adresse une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux afin d'aménager une piste cyclable menant à l'observatoire du Marais Antoine. (*La Cache*, octobre 2005).

Violences à Senneterre

54 % des répondants à un sondage organisé par le Comité de prévention du crime de Senneterre affirment avoir été témoins de violence conjugale ou familiale au cours des douze derniers mois, celle-ci pouvant être verbale, psychologique ou physique. Un colloque sur le sujet est prévu en février prochain. (*Le Senneterrois*, octobre 2005).

Accueil des nouveaux arrivants

Une douzaine de familles nouvellement installées à La Corne participent à une rencontre organisée dans le but de faciliter leur intégration. Une expérience qui risque de se répéter. (*L'Écho des Montagnes*, octobre 2005).

Manifestation

Une douzaine de citoyens de St-Dominique-du-Rosaire manifestent contre les excès de vitesse de certains automobilistes dans leur village. (*Le Soleil des Collines*, novembre 2005).

Chaulage au lac Déry

Les activités de chaulage ont contribué à l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Déry aux dires des responsables de la Société de la faune et des parcs. (*Au Cœur de D'Alembert*, novembre 2005).



La position de Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue

Le très vif intérêt que suscitent depuis peu les eaux souterraines et la reprise imminente des opérations de captage à l'usine Esker de Saint-Mathieu d'Harricana soulèvent bon nombre d'interrogation. Organisme voué à la défense et à la promotion du monde rural, Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue ressent le besoin de contribuer au débat qui entoure cette question.

Protéger la ressource

Plusieurs municipalités exploitent, encore aujourd'hui, des dépôts en tranchés sur les eskers de la région. «Une véritable bombe à retardement», d'affirmer le biologiste Fernand Miron. Le maire de Saint-Mathieu partage cette inquiétude: «On a une richesse qu'on ne protège pas». Selon lui, les lois ne sont pas adaptées à la réalité des eskers. Il déplore qu'on ne mette pas suffisamment à contribution les spécialistes de l'université régionale. Sa plus grande crainte? Que l'exploitation des gravières entraîne la contamination de l'eau souterraine. Une menace déjà dénoncée dans le Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue qui en pointait d'autres du doigt : projets de lotissement et de construction domiciliaire, exploitation forestière, ligne de transport de l'électricité, etc.

On comprend mal, compte tenu de l'importance et de la fragilité de la ressource hydrique, que les autorités gouvernementales tolèrent cette situation. Il est impérieux que cette bombe à retardement soit désamorcée le plus rapidement possible et que des mesures sévères soient adoptées pour protéger les eaux souterraines.

Imposer des redevances

Contrairement à l'exploitation des autres ressources naturelles, aucune redevance ne s'applique au captage des eaux souterraines. Des entreprises peuvent donc pomper l'eau de notre sous-sol, l'embouteiller et la vendre sans s'acquitter d'un impôt. Il s'agit d'une situation totalement aberrante à laquelle le gouvernement du Québec devrait mettre un terme le plus rapidement possible. Les entreprises qui embouteillent l'eau se sont toujours vigoureusement opposées à toute espèce de taxes ou de redevances sur la ressource contrairement à ce qui se passe pour la forêt, les mines et le pétrole. De même, elles se sont toujours farouchement opposées à toute législation qui les obligerait à utiliser des plastiques non dommageables à l'environnement. Selon Tony Clark, un spécialiste de la question, l'industrie de l'embouteillage d'eau serait l'industrie de ressource (resource industry) la moins réglementée au Canada et aux Etats-Unis⁴.

Inacceptable en soi, l'absence de redevances l'est d'autant plus quand ce sont des intérêts majoritairement étrangers qui exploitent nos ressources hydriques et en tirent des profits qui sortent non seulement de la région, mais du pays.

Il semble que le gouvernement du Québec, trois ans après l'adoption de la Politique nationale de l'eau, s'apprête à instaurer un régime de redevances sur l'eau au cours de la présente année. Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue suggère que les revenus de cette redevance soient utilisés pour financer l'ensemble des coûts reliés à la gestion de l'eau. Il est permis de penser qu'une partie de ces redevances pourraient contribuer au financement du programme de recherche de l'UQAT dont le financement, en dépit d'un remarquable appui populaire, s'avère particulièrement laborieux. C'est sans doute ce à quoi pense Ulric Chérubin, le maire d'Amos et préfet de la MRC Abitibi,

quand il déclare : «Je suis d'accord avec l'idée d'une redevance, à condition que les revenus restent en région».

Contrôler notre développement

On a longtemps déploré, et on déplore toujours, que la mise en valeur de nos ressources naturelles se soit faite très majoritairement à l'aide de capitaux étrangers. Pourquoi? Parce que les grandes décisions se prennent alors à Toronto, à New-York ou ailleurs, davantage en fonction des bénéfices des actionnaires que des intérêts de la région et de sa population. C'est ce que reconnaît implicitement le Plan de développement et de diversification de l'Abitibi-Témiscamingue, élaboré par la Conférence régionale des élus et qui préconise des mesures devant permettre à la région de gérer son propre développement. S'il y a lieu, avec les autorités municipales et les travailleurs de Saint-Mathieu d'Harricana et des environs, de se réjouir des impacts éminemment positifs de l'implantation de l'usine Esker sur leur territoire, on ne peut que déplore que les actionnaires régionaux et québécois soient minoritaires au sein de EVWB.

Aurait-il pu en être autrement au moment de la vente récente, pour la somme de 18 millions de dollars, des actifs d'EVH à EVWB? Sans doute, à condition qu'une part importante des capitaux indispensables à cette acquisition aient été regroupés au sein d'un fonds voué au développement des entreprises régionales. «C'est très exactement la mission que se sont donnée les promoteurs du Fonds Noroît : réunir des capitaux régionaux afin que la région soit propriétaire de ses entreprises», d'affirmer Jules Arsenault, l'ex-recteur de l'UQAT, qui en préside les destinés. Selon lui, il aurait été possible, si le Fonds Noroît avait été en place et si on avait eu accès à un réseau de distribution, de mettre sur pied un consortium financier qui se serait porté acquéreur des actifs de l'usine Esker de Saint-Mathieu d'Harricana. Selon Jules Arsenault, l'objectif du Fonds Noroît est de rapatrier 3 % des régimes de retraite des salariés de la région afin de se doter d'un levier économique d'environ 17 millions de dollars au service des entreprises régionales, qu'elles soient en démarrage, en croissance ou menacées d'une acquisition susceptible d'entraîner leur fermeture. Bref, pour contrôler notre développement.

Pierre Beaulieu

Organe officiel de Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue, un mouvement voué à la défense et à la promotion de la ruralité, Le Trotteur est soutenu financièrement par Hydro-Québec, Direction régionale La Grande Rivière, par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, vice-présidence régionale Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et par Pierre Corbeil, Ministre des Ressources naturelles et de la Faune et député d'Abitibi-Est. La reproduction totale ou partielle du Trotteur est autorisée. Dans le cas d'une reproduction partielle, veuillez en indiquer la source.

C.P. 70, Montbeillard, Québec, J0Z 2X0
Téléphone : (819) 797-5807
Télécopieur : (819) 797-3216
Courriel : info@sorat.qc.ca
Site Internet : www.sorat.qc.ca



Pierre Corbeil
Ministre des Ressources naturelles
et de la Faune
Député d'Abitibi-Est



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Québec

Hydro Québec

⁴ Tony Clark, *Inside the bottle : an Exposé of the Bottled Water Industry*, publié par l'Institut Polaris.

